



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 40

· dont suppléés : 2

Membres représentés : 8

Votants : 48

Date de la convocation

19 septembre 2019

Secrétaire de séance :

Nadège LEFEBVRE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 26 septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni Cottenchy, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, BLIN, LEFEBVRE (suppléante de M. DEPRET), SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT.

Messieurs COTTARD, DESROUSSEAUX, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, LAMOTTE, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, MAROTTE, CLEMENT.

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme BLIN de M. DURAND, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, Mme PREVOST de M. VAN OOTEGHEM, M. DOVERGNE de M. DUTILLEUX, Mme WU de M. GORET, M. REMY de Mme ROUX, Mme LEFEBVRE de Mme BLONDEL, M. LAMOTTE de M. LOGEART.

● Absent(e)s :

Mesdames MARCEL, MARSEILLE,

Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELLE, AMARA, BINET, POTTIER, VERMEIL, BERTRAND Jacques, GAUMONT, PICARD, BIECKENS, DALRUE.

● Excusés :

Messieurs BERTRAND Gilbert, MONTAIGNE, TEN, FRANCOIS et SZYROKI.

OBJET : MAISON FRANCE SERVICE – PLAN DE FINANCEMENT

Rapport conjoint de M. Alain DOVERGNE, Président de la CCALN et de M. Philippe MAROTTE, Vice-Président Action Sociale,

Vu l'arrêté préfectoral portant statuts de la CCALN, en date du 11 janvier 2019,

La Communauté de communes Avre Luce Noye soucieuse de répondre au mieux aux besoins des habitants sur son territoire, en cohérence avec le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services publics 2018-2023 et avec les dispositions de la circulaire du Premier ministre n°6094 du 1er juillet 2019 - création des Maisons France Services, s'est inscrite dans un projet de création d'une Maison France Service (MFS).

Le Conseil Départemental de la Somme (MDSI), la Mission locale et le Pôle Emploi sont d'ores et déjà intéressés par ce projet. La MDSI et la Mission locale : par la tenue de permanences et le Pôle Emploi, par la signature d'une convention de coopération. Le Service d'Aide à Domicile de la Communauté de communes occupera également les locaux.

La MFS disposera notamment d'un espace numérique, équipé d'une borne, accessible au public en libre accès et sur rendez-vous pour la réalisation de démarches administratives notamment. Un agent d'accueil formé concourra à l'information du public.

La structure se situera 13 rue Maurice Garin à MOREUIL (80110).

Une salle informatique équipée d'ordinateurs ainsi que d'une imprimante sera également créée. Elle pourra être mise à disposition des partenaires et/ou accueillir des formations ayant pour but notamment la réduction de la fracture numérique.

A ce jour, la CCALN entreprend les démarches pour s'assurer de la présence sur ce site, des 9 opérateurs et 3 ministères référencés par la circulaire (création de bureaux, de sanitaires aux normes PMR, création d'espaces informatiques/numériques...).

Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20190926-2019_0926_10-DE

Pour accueillir ses partenaires, la CCALN doit entreprendre des travaux d'aménagement, de mise aux normes du bâtiment et d'équipements qui ont été évalués à 63 707.53 €

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses HT	Recettes HT
Travaux d'Aménagement : 34 709.03 €	
Achat, installation de visiophones : 9 000.00 €	DETR Sollicitée (40%) : 25 483.01 €
Bornes numériques : 11 754.00 €	Enveloppe territoriale du CD 80 (25 %) : 15 926.88 €
Equipements mobilier : 3 380.50 €	Autofinancement – emprunt (35%) : 22 297.64€
Equipement informatique : 4 864.00 €	
Total : 63 707.53 €	Total 63 707.53 €

Il est précisé concernant la DETR sollicitée, qu'il s'agit d'un reliquat de dotation pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour 42, Abstentions : 6 : Blin, Caron, Dragonne, Durand, Flamant, Leclabart)
le Conseil Communautaire :

- Entérine le projet de création d'une Maison France Service, tel qu'il est présenté ci-dessus ;
- Entérine le plan de financement prévisionnel tel que détaillé ci-dessous ;
- Sollicite l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DTER) 2019, le Conseil Départemental de la Somme, dans les conditions du plan prévisionnel de financement suivant :

Dépenses HT	Recettes HT
Travaux d'Aménagement : 34 709.03 €	
Achat, installation de visiophones : 9 000.00 €	DETR Sollicitée (40%) : 25 483.01 €
Bornes numériques : 11 754.00 €	Enveloppe territoriale du CD 80 (25 %) : 15 926.88 €
Equipements mobilier : 3 380.50 €	Autofinancement – emprunt (35%) : 22 297.64€
Equipement informatique : 4 864.00 €	
Total : 63 707.53 €	Total 63 707.53 €

- Sollicite auprès de l'Etat et du Conseil Départemental une autorisation pour commencement anticipé de l'opération,
- Autorise le Président, le Vice-Président chargé de l'Action Sociale à signer tous les documents en rapport avec les démarches de demandes de subvention et tout autre document nécessaire à la réalisation de cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré le 26 septembre 2019
à COTTENCHY**



Le Président,

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 01/10/19
Affiché le ... 01/10/19 ..

Envoyé en préfecture le 02/10/2019
Reçu en préfecture le 02/10/2019
Affiché le 
ID : 080-200070969-20190926-2019_0926_10-DE